

Z.I. Petite Cocotte - Morne Pavillon
97224 DUCOS
0596 77 11 55

Ducos, le 23 septembre 2020

Communiqué de presse : Interdiction de la Foire Expo de Martinique : le juge confirme l'arrêté préfectoral

C'est avec une grande déception que la société GL Conseils, organisatrice de la Foire Expo de Martinique a appris, aujourd'hui, le 23 septembre 2020, la décision du juge de confirmer l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2020 interdisant l'édition 2020 de la Foire Expo de Martinique, un événement attendu par les martiniquais.

Nous prenons acte de cette décision et la respectons avec un sentiment d'amertume et de peine en considération de l'ensemble des répercussions et conséquences financières pour notre société et tous nos exposants sans exception, mais également économiques et culturelles pour la Martinique que cette décision entraîne. La Foire Expo de Martinique est, chaque année, un lieu où s'expriment conjointement économie et culture Martiniquaises. L'édition 2020 aurait été une occasion de permettre à plus de 245 entreprises, artisans et artistes de faire vibrer à nouveau la Martinique.

GL Conseils joint sa voix aux organisateurs d'événements majeurs à travers la France, qui comme nous subissent l'annulation de leurs événements, sans comprendre cet acharnement à l'encontre de la filière de l'événementiel alors que d'autres filières commerciales fonctionnent sans aucun problème y compris sanitaire à notre connaissance.

GL Conseils et l'ensemble des exposants sont allés largement au-delà des normes sanitaires exigées par le gouvernement. Toutefois, la lecture du rendu du juge du Tribunal Administratif laisse clairement apparaître que la situation sanitaire de la COVID-19 de notre département n'est plus la seule variable, comme souvent présentée sur nos médias, mais que l'environnement géographique (Guadeloupe, en ce qui nous concerne) ainsi que l'éventualité d'une autre pandémie (dans notre cas la dengue) sont également pris en compte.

Nous avons constaté, qu'aujourd'hui, le Ministre des Solidarités et de la Santé a présenté, lors de sa conférence de presse, une carte où la Martinique est classifiée en zone modérée, ce qui aurait dû permettre l'ouverture la Foire Expo de Martinique.

Nous travaillons d'ores et déjà à préparer le report de la Foire Expo de Martinique en mars 2021 ainsi qu'à nos autres événements et invitons la Préfecture de la Martinique à travailler en concertation à cet effet.

La société GL Conseils tiens, encore une fois, à remercier Martiniquaises et Martiniquais pour le soutien qu'ils témoignent envers la Foire Expo de Martinique et tous ses exposants sur les réseaux sociaux dans cette épreuve.



Jean-Pierre GALLICE
Président

Contact : Betty VOLCY
0696 89 37 42
presse@glconseils.com

